

CANADA
Province de Québec
Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 28 juin 2022 à 17 h 30 à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Présences :

Mme Jocelyne Lyrette, mairesse
Mme Annie Pelletier, conseillère
Mme Julie Paiement, conseillère
M. Jacques Rodgers, conseiller
M. Rodrigue Lacourcière, conseiller

Absences :

M. Gilles Richard, conseiller
M. Éric Bélanger, conseiller

Mme Nathalie Laviolette, directrice générale, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Aucune personne assiste à la rencontre.

Ouverture de la séance extraordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 17 h 30.

E-230622-149

CONSIDÉRANT les articles 152 et 158 du *Code municipal du Québec* (ci-après nommé CMQ) ;

CONSIDÉRANT que le Directeur général et secrétaire-trésorier déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 23 juin 2023, incluant les membres absents, le cas échéant, conformément à l'article 156 du CMQ ;

CONSIDÉRANT l'article 153 du CMQ qui énonce que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, il est déclaré que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

000 — OUVERTURE DE LA SÉANCE

000-01 Ouverture de la séance extraordinaire

000-02 Adoption de l'ordre du jour

000-03 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 — ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil et personnel municipaux

130 Gestion financière et administrative

200 — SÉCURITÉ PUBLIQUE

200-01 Achat d'un bateau Zodiac

300 — TRANSPORT

400 — HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 — SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

600 — AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 — LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

800 — CORRESPONDANCE

900 — VARIA

E-280622-150 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par **Julie Paiement** et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Aucune question.

E-280622-151 **Achat d'un bateau Zodiac pour le service incendie**

Il est proposé par **Annie Pelletier** et il est résolu d'autoriser l'achat d'une somme de 23 500\$ d'un bateau Zodiac année 2005 de 20 pieds incluant :

- 4 défenses
- 1 ancre avec corde
- 2 vestes de sauvetage
- corde flottante
- détecteur radar
- 1 GPS Raymarine Dragonfly de 7 pouces
- 1 profondimètre
- 1 radio VHF
- 2 amarres
- 1 toile protectrice de console
- 2 rames rétractables
- 2 moteurs Yamaha de 60 forces 4 temps année 2005
- le lettrage sur le Zodiac

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Aucune question.

E-200422-152 Levée de la séance

Le conseiller, **Rodrigue Lacourcière**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est 17 h 32.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Nathalie Laviolette
Directrice générale

Je, Jocelyne Lyrette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.